



DECISION N° 1

A la suite du blocage de la route de course par le concurrent N° 16 dans l'ES 3, les commissaires sportifs ont décidé d'attribuer aux concurrents gênés sur l'incident ou n'ayant pas pris le départ, le temps suivant :

08:56.9

Fait à BASTIA le 13 Avril 2024 à 14 h 45

Le président,

les membres,

Fabien ZYCH

Alain ROSSI

Christian LECA